Province de Luxembourg Arrondissement de VIRTON	Du registre aux délibérations du **Conseil Communal** de cette commune, a été extrait ce qui suit :
COMMUNE DE *6767 ROUVROY*	**SÉANCE DU 25 AOÛT 2025**
Rue du 8 Septembre 41 6767 DAMPICOURT *Tél. 063/58.86.60* *6767 ROUVROY*	Présents : Mme Carmen RAMLOT, **Bourgmestre - Présidente;** M. Jérôme PETIT, M. Stéphane HERBEUVAL, M. Michel MARION, **Échevins;** Mme Béatrice PIREAUX-DIDIER, M. Claude GONRY, ~~M. François TRIBOLET~~, Mme Tamara BEKAERT, Mme Noémie NOEL, Mme Emilie JACQUES, Mme Leslie BOUILLON, **Conseillers;** Mme Edith GOBLET, **Directrice générale;**

013676700001532

Réf : CC/20250825-2

OBJET : Programme Stratégique Transversal (PST) de la Commune de Rouvroy - 2024 - 2030 - Approbation

Le Conseil Communal, en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu les décrets du 18 avril 2013 et du 19 juillet 2019 intégrant le Programme Stratégique Transversal dans le CDLD;

Vu la délibération du Collège communal en sa séance du 12 mai 2025 fixant le cadre de la réflexion à mener au niveau du PST, le timing de rédaction et des objectifs généraux;

Vu la délibération du Conseil communal, en sa séance du 27 janvier 2025, approuvant la « Déclaration de politique communale » qui couvre la législature 2024-2030;

Considérant que le conseil communal doit prendre acte du programme stratégique transversal, que le collège communal lui présente, dans les neuf mois qui suivent la désignation des échevins ;

Considérant que ce programme stratégique transversal (PST) doit être débattu publiquement;

Considérant que le délai fixé par le CDLD pour adopter le PST communal 2024-2030 est le 02 septembre 2025;

Considérant que le PST s'articule autour de deux volets : un volet interne et un volet externe;

Considérant que le PST doit être réfléchi et proposé par le Collège communal, et se veut être collaboratif avec la Direction générale et les agents communaux;

Considérant le travail réalisé dans le cadre de la mise en place du Contrôle interne, visant à alimenter le volet interne du PST 2024-2030;

Considérant les rencontres tenues entre la Directrice générale et les membres du Collège communal;

Considérant que ce travail s'est basé sur l'ensemble des outils existants pour la Commune, tel que la Déclaration de politique communale; le PCDR, etc. ;

Considérant que le Programme Stratégique Transversal tel que présenté ce jour n'est pas à considérer comme un document final et définitif mais bien comme évolutif, qui sera précisé, adapté en fonction de l'utilisation qu'en sera faite par l'ensemble des partenaires;

Considérant que le Programme Stratégique Transversal repris ci-après prévoit 7 objectifs stratégiques qui se déclinent en 23 objectifs opérationnels, qui eux-mêmes se concrétisent en un total de 87 actions dont la mise en ouvre est confiée à l'administration et ce, en prenant en considération les moyens disponibles, qu'ils soient humains ou financiers;

Considérant la délibération du Collège communal du 11 août 2025;

Considérant que le projet de PST est soumis à l'avis préalable du Receveur régional et du Comité de Concertation Commune-CPAS;

Vu le Comité de Concertation Commune - CPAS tenu le 11 août 2025, marquant un accord sur le projet de PST présenté;

Considérant la transmission du dossier au receveur régional pour avis préalable en date du 31/07/2025 ;

Considérant l'avis Positif commenté du receveur régional remis en date du 13/08/2025 ;

APPROUVE, *par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention*,

le Programme Stratégique Transversal (PST) de la Commune de Rouvroy tel qu'e repris ci-arpès:

Volet Interne – Amélioration de l'Administration générale

OS 1 : Être une administration communale qui adapte son organisation aux besoins ainsi qu'aux évolutions de contexte

OO 1.1 : Diminuer les pertes de temps et mieux gérer les variations de charge

Action 1.1.1 : Structurer et sécuriser l'accessibilité des services par les citoyens

Action 1.1.2 : Former à la gestion du temps et des imprévus

Action 1.1.3 : Solliciter la Province et la Région pour des formations décentralisées ou en visio

OO 1.2 : Assurer la continuité de service et des projets

Action 1.2.1 : Systématiser l'anticipation des départs à la pension

Action 1.2.2 : Sécuriser la reprise des tâches en cas d'absence (doublon, procédures, etc.)

Action 1.2.3 : Elargir le champ des prestataires externes

Action 1.2.4 : Revoir la procédure de commande de matériel et de produit

Action 1.2.5 : Faire une réserve de recrutement pour les accueillantes et le personnel d'entretien

Action 1.2.6 : Améliorer le fonctionnement du service RH en tant que service support

Action 1.2.7 : Structurer le fonctionnement du service informatique en tant que service support

Action 1.2.8 : Structurer l'intégration et la formation pour les nouveaux agents

Action 1.2.9 : Assurer la présence de personnel qualifié pour certains postes

OO 1.3 : Structurer la mise en œuvre du système de contrôle interne dans une logique transversale et participative

Action 1.3.1 : Formaliser et piloter le plan d'actions en matière de contrôle interne, basé sur l'état des lieux établi avec les agents et le Collège

Action 1.3.2 : Identifier, prioriser et planifier les actions de contrôle interne selon des critères de faisabilité (ressources, délais, impacts)

Action 1.3.3 : Mettre en place un comité de pilotage interne pour le suivi des actions, incluant des représentants des services

OS 2 : Être une administration communale qui continue à privilégier une gestion centrée sur l'humain pour que les agents puissent évoluer dans un climat de bien-être

OO 2.1 : Sécuriser le climat et l'esprit d'équipe

Action 2.1.1 : Organiser des moments conviviaux informels

Action 2.1.2 : Service travaux : Clarifier les rôles et les responsabilités des membres du service

Action 2.1.3 : Ré-expliquer le rôle de la personne de confiance et la procédure à suivre en cas de problème

Action 2.1.4 : Mettre le registre des tiers en place pour chaque service

Action 2.1.5 : Communiquer sur le « qui fait quoi »

OO 2.2 : Faire évoluer les conditions de travail

Action 2.2.1 : Intégrer la réforme de la fonction publique dans les statuts

Action 2.2.2 : Analyser l'opportunité de mettre en place un système de pointage (service ATL)

Action 2.2.3 : Trouver une solution à la problématique des formations par rapport aux horaires (service ATL et entretien)

Action 2.2.4 : Organiser une formation à Office 365 pour tous

OS 3 : Être une administration communale qui se dote d'outils pour faciliter l'anticipation et la gestion des difficultés et des risques (aide à la décision)

OO 3.1 : Améliorer la circulation et le partage de l'information au sein de l'administration

Action 3.1.1 : Structurer la coordination entre échevins et services de l'administration ainsi que le retour sur les dossiers Collège

Action 3.1.2 : Structurer la communication des informations et mettre en place des outils permettant de répondre aux besoins

OO 3.2 : Assurer le respect des contraintes légales (dont les délais)

Action 3.2.1 : Revoir le processus de gestion des signatures pour assurer le respect des délais et gagner en efficacité

Action 3.2.2 : Communiquer sur les contraintes légales

Action 3.2.3 : Élaborer une cartographie des risques majeurs liés aux missions communales, en y associant des mesures de prévention ou d'atténuation (outil de gestion des risques)

OO 3.3 : Mieux maîtriser et anticiper la charge de travail, la charge financière

Action 3.3.1 : Systématiser une analyse d'impact (charge de travail et financière) préalablement à toute décision

Action 3.3.2 : Service travaux : revoir le circuit de réception des demandes d'intervention et procédure liées à faire respecter par tous

OO 3.4 : Intégrer l'intelligence artificielle de manière éthique et efficiente dans les processus administratifs pour soutenir les agents

Action 3.4.1 : Elaborer un cadre de référence interne pour l'utilisation de l'IA, garantissant la conformité au RGPD, la protection des données personnelles et le respect des compétences humaines des agents

Action 3.4.2 : Mettre en place des programmes de formation et de sensibilisation pour tous les agents concernés par l'IA, afin d e développer leurs compétences et de faciliter leur adaptation aux nouveaux outils et méthodes de travail, en valorisant leur expertise

Action 3.4.3 : Lancer des projets pilotes d'IA dans des services identifiés, avec une évaluation continue de leur impact sur l'efficacité administrative et le bien-être des agents.

Volet Externe – Développement des politiques communales

OS 1 : Être une commune où il fait bon vivre ensemble de façon harmonieuse

OO 1.1 : Renforcer l'accueil et le bien-être des aînés dans la commune

Action 1.1.1 : Déployer des mécanismes d'écoute et de soutien personnalité pour les aînés

Action 1.1.2 : Aménager et sécuriser les espaces publics pour garantir la mobilité des aînés, notamment en favorisant les revêtements perméables, la végétalisation et les cheminements ombragés adaptés aux conditions climatiques extrêmes

Action 1.1.3 : Initier et coordonner des initiatives favorisant les liens intergénérationnels

Action 1.1.4 : Organiser et diversifier des activités récréatives et sociales pour les aînés

OO 1.2 : Garantir un cadre stimulant et sécurisé pour l'épanouissement des jeunes

Action 1.2.1 : Développer des infrastructures d'accueil sécurisées et adaptées aux besoins des enfants

Action 1.2.2 : Renforcer les programmes de développement personnel, culturel et sportif pour les jeunes

Action 1.2.3 : Rénover et maintenir l'attractivité et la sécurité des plaines de jeux et espaces de loisirs, en intégrant des matériaux durables, de l'ombre naturelle et des équipements adaptés aux épisodes de chaleur

Action 1.2.4 : Faciliter l'accès à un logement abordable pour les jeunes adultes sur le territoire communal

OO 1.3 : Consolider une commune solidaire et pleinement inclusive

Action 1.3.1 : établir et étendre les actions favorisant l'inclusion sociale de tous

Action 1.3.2 : Garantir l'accessibilité universelle et faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap

Action 1.3.3 : Développer un jumelage et organiser des échanges pour favoriser l'ouverture culturelle et sociale

Action 1.3.4 : Construire et équiper la « Maison de soins de Rouvroy »

Action 1.3.5 : Redynamiser les Fabriques d'église en promouvant la mutualisation des moyens et une gouvernance concertée

OO 1.4 : Développer une vie culturelle et sportive vibrante et renforcer les liens citoyens

Action 1.4.1 : Elargir et diversifier l'offre culturelle et sportive pour tous les citoyens

Action 1.4.2 : Organiser des évènements culturels et sportifs structurant pour dynamiser l'économie locale

Action 1.4.3 : Inventorier, restaurer et valoriser le petit patrimoine local

OS 2 : Protéger le cadre rural communal et accélérer la transition écologique

OO 2.1 : Préserver l'authenticité et le caractère rural de notre commune

Action 2.1.1 : Mettre en œuvre des mesures de protection et de valorisation du patrimoine rural unique, en intégrant la résilience aux changements climatiques (ex : gestion durable des haies, valorisation des murets secs, préservation des zones humides)

Action 2.1.2 : Développer et promouvoir les vergers conservatoires et le vignoble communal

Action 2.1.3 : Garantir un cadre de vie paisible et harmonieux pour tous les citoyens

Action 2.1.4 : Elaborer et adopter un Schéma de Développement communal

Action 2.1.5 : Renforcer la résilience de l'agriculture locale en soutenant les circuits courts et la diversification agricole face aux aléas climatiques

Action 2.1.6 : Faciliter l'implantation et le développement des commerces de proximité

Action 2.1.7 : Optimiser la qualité du réseau de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire

Action 2.1.8 : Planifier le suivi et la gestion des cimetières communaux, en tant que lieu essentiel de biodiversité, de lien social et de culture

Action 2.1.9 : Assurer l'entretien régulier et la rénovation légère du patrimoine religieux communal (églises)

Action 2.1.10 : Mettre en œuvre l'aménagement foncier rural en partenariat avec la Région wallonne

OO 2.2 : Accélérer la protection de l'environnement et la transition énergétique

Action 2.2.1 : Actualiser et implémenter pleinement le Plan d'Actions pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC)

Action 2.2.2 : Organiser des campagnes de sensibilisation sur la préservation des ressources naturelles et sur les gestes quotidiens pour l'adaptation au changement climatique (économie d'eau, plantation, mobilité douce ...)

Action 2.2.3 : Assurer une qualité et une distribution optimale de l'eau sur le territoire communal

Action 2.2.4 : Déployer activement les énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique des bâtiments

Action 2.2.5 : Intensifier les efforts de réduction des déchets et de lutte contre les dépôts sauvages

OO 2.3 : Mettre en œuvre les actions du Programme Développement Rural (PCDR)

Action 2.3.1 : Aménager et inaugurer le cœur de village de Rouvroy

Action 2.3.2 : Aménager et inaugurer la salle de village de Couvreux

Action 2.3.3 : Rénover et inaugurer l'ancienne gare de Lamorteau

Action 2.3.4 : Rénover et inaugurer la salle de village d'Harnoncourt

Action 2.3.5 : Etudier l'opportunité de mise en œuvre d'un nouveau PCDR et en introduire la demande le cas échéant

OS 3 : Promouvoir un développement économique durable, une mobilité efficiente et une gouvernance exemplaire

OO 3.1 : Stimuler une économique locale prospère et dynamique

Action 3.1.1 : Soutenir activement la création, le développement et la pérennisation des PME, artisans et agriculteurs locaux, en intégrant dans la mesure du possible des critères environnementaux dans les aides et incitants (économie circulaire, sobriété énergétique, produits locaux)

Action 3.1.2 : Soutenir et pérenniser le développement des projets liés au Saule et à l'osier

OO 3.2 : Améliorer la mobilité et garantir la sécurité des déplacements

Action 3.2.1 : Développer et sécuriser les infrastructures pour une mobilité douce (piétonne, cyclable, partagée) en lien notamment avec les enjeux de réduction des émissions de GES

Action 3.2.2 : Mettre en œuvre des mesures pour renforcer la sécurité du réseau routier communal

Action 3.2.3 : Mener une réflexion quant à l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan de mobilité supracommunal concerté

OO 3.3 : Renforcer et diversifier la participation citoyenne

Action 3.3.1 : Mettre en place des plateformes et outils innovants pour dynamiser la participation citoyenne

Action 3.3.2 : Développer une approche plus inclusive et interactive pour les consultations citoyennes

Action 3.3.3 : Etablir et activer des comités de gestion pour les futures salles de village et les salles communales

OO 3.4 : Assurer une gestion communale saine, éthique et transparente

Action 3.4.1 : Implémenter des standards de qualité et de transparence pour les services publics

Action 3.4.2 : Mettre en place un suivi régulier des indicateurs environnementaux et climatiques du PST et du PAEDV pour piloter l'évolution de la commune dans la durée

Action 3.4.3 : Rénover l'enveloppe extérieure de la Maison communale pour améliorer sa performance énergétique

OS 4 : Renfoncer la cohésion institutionnelle entre la Commune et le CPAS et l'efficacité des services à la population

OO 4.1 : Optimiser l'utilisation des infrastructures mises à disposition du CPAS

Action 4.1.1 : Mettre à jour la convention-cadre Commune-CAS précisant les modalités de mise à disposition des infrastructures et des prestations associées (entretien, charges, nettoyage), dans une logique de clarification des responsabilités[2]

OO 4.2 : Lancer une réflexion stratégique partagée sur la future gouvernance locale

Action 4.2.1 : Mettre en place un groupe de travail mixte (Commune – CPAS - membres du Collège – Conseil d'Action sociale) chargé de suivre les évolutions législatives/budgétaires et de formuler des recommandations

Action 4.2.2 : Réaliser un audit des fonctions supports (RH, finances, informatique, communication, etc.) et identifier les possibilités de mutualisation

Action 4.2.3 : Expérimenter un service commun RH ou comptabilité en intégrant progressivement les outils de gestion

OO 4.3 : Préserver les spécificités métiers tout en renforçant l'esprit d'équipe interinstitutionnel

Action 4.3.1 : Elaborer une charte commune des valeurs et des missions des services publics locaux

Action 4.3.2 : Déployer un dispositif de communication interne et externe (réunions d'information, fiches explicatives, canaux numériques) sur la réforme régionale annoncées CPAS / communes et ses implications locales

La présente délibération accompagnée du PST sera transmise à la DGO5.

Le programme stratégique transversal est publié conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. il est mis en ligne sur le site internet de la commune.

Par le Conseil Communal

La Directrice générale

(s) Edith GOBLET

La Bourgmestre - Présidente

(s) Carmen RAMLOT

Pour extrait conforme,
ROUVROY, le 26 août 2025

Administration communale de ROUVROY - Luxembourg -

La Directrice générale

Edith GOBLET.

La Bourgmestre - Présidente

Carmen RAMLOT.